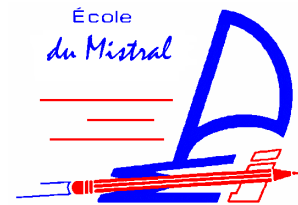




Commission scolaire
DES PHARES



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

La salle d'aventure est inaugurée à l'école du Mistral

Mont-Joli, le 11 mars 2014 – La Commission scolaire des Phares et l'équipe d'intervenants du Parcours préparatoire à la vie active (P.P.V.A.) de l'école du Mistral sont heureuses d'inaugurer aujourd'hui leur salle d'aventure. Cette infrastructure a pour objectif de développer la motricité des élèves présentant des besoins particuliers et constitue la seconde partie du projet initié par la création de la salle Snoezelen en 2011.

Cette salle d'aventure est munie de différents équipements qui ont pour fonction d'aider les élèves du P.P.V.A. à développer leurs capacités ou à maintenir leurs acquis afin de limiter la régression. Les élèves qui ont besoin de bouger pour dépenser leur énergie ou pour évacuer les tensions qui leur causent de l'anxiété y trouveront un environnement adapté. Chaque élève y évoluera suivant un programme individualisé tenant compte de sa santé, de son bien-être et de sa sécurité.

La salle d'aventure est aménagée dans un espace qui servait déjà aux activités du P.P.V.A. Le local a été divisé en deux parties et rénové. La Commission scolaire et l'école ont défrayé les coûts de ces travaux de rénovation. Plusieurs partenaires financiers ont également soutenu le projet afin d'acheter l'équipement nécessaire : Fondation Bébé Maxime, Le Support – Fondation de la déficience intellectuelle et le projet Roses des sables – Anne-Marie Couillard et Marie-Christine Adams, équipe des Gonzalasses. Soulignons aussi l'implication de la Fondation Maurice Tanguay pour sa générosité envers le département du P.P.V.A.

« Nos élèves auront accès à un environnement parfaitement adapté à leur condition et conçu pour leurs besoins, où ils pourront renforcer leurs capacités motrices, leur équilibre, l'ensemble de leurs habiletés physiques. C'est un aspect essentiel de leur développement », a expliqué M. Jean-Guy Dubé, éducateur spécialisé. « La Commission scolaire des Phares a participé à la concrétisation de ce projet parce qu'il améliore les services à l'élève à l'école du Mistral, de même que dans La Mitis. Il

répond d'ailleurs à l'ambition qu'elle a pour l'ensemble des élèves qui lui sont confiés, c'est-à-dire l'accomplissement de leur projet de formation», a fait savoir M. Jean-François Parent, directeur général de la Commission scolaire.



-30-

Source : Patricia Côté, directrice adjointe 5e secondaire et adaptation scolaire
École du Mistral
418 775-7206, poste 2541

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.